FBC.839.1

Lemick S'Qn. 7 Juin 1914

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Une aliène

Monsieur et honoré Confrère,

Je m'empresse de déférer à votre désir en vous donnant un résumé de ma Communication à la Société d'archéologie.

Les inscriptions préhistoriques que j'ai essayé de déchiffrer ne vous sont pas inconnues. Elles sont dans le domaine public. Je les ai prises dans Ilios de Schliemann où elles étaient à la disposition de tout le monde.

J'ai reconnu dans un grand nombre de dessins tracés sur les fusaïoles de Troie de véritables caractères d'écriture. J'ai d'abord montré les grandes croix tracées, artistiquement et très impressionnantes parfois, sur la bar des fusaïoles et j'ai rappelé que quatre d'entre elles existaient identiques à Villanova.

J'ai examiné la dissertation de Schliemann sur le Swastika et la croix gammée et j'ai fait voir que le Swastika de l'Inde peut aussi bien provenir de la croix gammée préhistorique de Troie que l'inverse.

Il y a vu cette autre chose que des croix gammées à Troie. Un signe bien plus fréquent est 卐 qui visiblement est synonime de 卍. Il y en a des autres à boucles ou à crochets plus accentués ou moins

accentué, mais dont le type rappelle toujours le X grec —
A côté de cela il y a un autre signe ↓ ou Ψ qui d'après la combinaison des dernières paraît avoir la même signification que ⊥ ou X.
Or d'après l'alphabet lycien donné par Ernest Babelon, le signe ↓ est la lettre Khi.
D'après Martha, dans l'alphabet étrusque où le même signe existe ↓ est aussi un Khi.
Donc ⊥ et X sont des Khis.
Donc la croix gammée est d'origine grecque et non d'origine sanscrite.
De même il n'y a aucun rapport, contrairement à l'opinion de Schliemann, entre l'hiéroglyphe ♀ et la croix ansée ☥ ou ☧.
— Je trouve encore un autre Khi à croix. C'est le Khi cypriote et je le trouve entouré de croix gammées dans la fig. 518 d'Ilios ou bien dans une croix grecque bien dessinée n° 1921 où il est inscrit dans les branches —
Je trouve enfin le K romain à côté de ♁ un monogramme chrétien, dans le n° 1537.
La fusaïole n° 1836 me donne quatre fois le chiffre romain IV en compagnie de la lettre étrusque ↓ et la fusaïole n° 1945 dont les branches sont composées chacune de deux ⋊ semble porter une inscription latine et dans tous les cas les chiffres sont romains. Or l'Hellespont n'a été conquis par les Romains qu'en 146 av. J.C.
On connaissait donc non seulement cinq langues, mais on les écrivait, et en cinq alphabets différents, au moment de la fabrication de ces fusaïoles. Or cela n'était possible qu'à l'époque romaine et si de plus, toutes ces langues étaient d'accord pour écrire surtout des milliers de Khi, lesquels sont l'initiale de Χριστος et de Χριστιανος, tant répétés sous les même formes dans les catacombes les plus anciennes, il devient probable que les fusaïoles d'Hissarlik appartiennent non seulement à l'époque romaine mais plus spécialement à l'ère chrétienne, c.a.d à la période des empereurs —
Indépendamment du sens spécial des inscriptions des fusaïoles et dans l'hypothèse où les Khis susdits ne seraient même pas des indices chrétiens, la seule présence des fusaïoles est d'une importance capitale à Hissarlik. En effet ces mêmes objets se trouvent à tous les niveaux depuis 16 m de profondeur jusque près de la surface et sans qu'il soit possible de faire la moindre distinction d'âge entre

les unes et les autres.

L'hypothèse des sept cités superposées et successives de Schliemann ne se justifie plus dès lors et doit être abandonnée : il ne peut donc y avoir eu qu'une seule cité dont les vestiges se retrouvent depuis la surface jusqu'à 16 m. de prof. — J'ai examiné ensuite les médailles et il me semble pour différentes raisons que celles présentées comme macédoniennes sont impériales comme les autres.

Enfin ces fusaïoles à tous les niveaux se trouvent en contact avec les armes de l'âge du bronze et même avec les haches en silex poli. Si les fusaïoles sont du temps des empereurs, les haches devront l'être également.

Je crois me rappeler que vous avez signalé en Egypte une hache en silex, couverte d'une inscription grecque. Ne serait-ce pas également du grec de l'époque impériale ?

Telles sont en résumé les arguments examinés et je serais très heureux si je pouvais recevoir de votre part deux mots d'appréciation au sujet de leur valeur.

Je vous prie en attendant, Monsieur et honoré confrère de recevoir l'expression de ma haute considération

G. Velay

ARCHIVES DE FUJOL BEGOUEN